

Séance ordinaire mensuelle
Mardi, 11 octobre 2022 – 19 h 30
Salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Assemblée de consultation publique sur le premier projet de règlement n° 92-2005-79 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les limites des zones n^{os} 526 et 514
- 1. Procès-verbaux des 13 et 27 septembre 2022 / Adoption
- 2. Comptes payés, payables et recevables / Approbation

Première période de questions

- 3. Procès-verbal de correction des résolutions n^{os} 2022-06-273 et 2022-07-296

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Remplacement de toitures de cabanons des parcs
- Remplacement de la tour de communication au bassin de surpression
- Formation de pompiers

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4. Poste de technicienne à la taxation / Embauche
- 5. Maire suppléant / Nomination
- 6. Conseil de Fabrique de Saint-Césaire – Entretien du monument J.A. Provençal
- 7. Régie d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire - Bail et service de déneigement / Renouvellement 2022-2023
- 8. Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Budget 2022 révisé pour l'ensemble immobilier de Saint-Césaire / Approbation
- 9. Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Contribution au déficit du budget 2022 pour l'ensemble immobilier de Saint-Césaire / Approbation
- 10. Charte municipale pour la protection de l'enfant / Adoption

SÉCURITÉ PUBLIQUE – PROTECTION INCENDIES - COUR MUNICIPALE

- 11. Application des règlements concernant la sécurité publique sur le territoire municipal de la Ville de Saint-Césaire / Désignation à titre d'agent de la sécurité publique
- 12. Logiciel – Module pour l'entretien préventif des équipements / Acquisition
- 13. Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et les sauvetages techniques avec la Ville de Granby / Autorisation de signature

TRAVAUX PUBLICS

Eau potable – Eaux usées / Hygiène du milieu

- 14. Manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable / Octroi d'un mandat
- 15. Travaux de reconstruction de la conduite de surverse de la rue Papineau à la rivière Yamaska – Services professionnels d'ingénierie pour la confections de plans et devis / Octroi d'un mandat
- 16. Travaux de réfection des réseaux sanitaire et d'aqueduc et réaménagement de la chaussée de la rue de Versailles entre l'avenue Denicourt et l'avenue de l'Union - Services professionnels d'ingénierie pour la confection de plans et devis / Octroi d'un mandat

Voirie

- 17. Dossier RH-0004-0455 / Fin d'emploi
- 18. Travaux de réfection du rang du Bas-de-la-Rivière Nord / Décompte progressif n° 2

Séance ordinaire mensuelle
Mardi, 11 octobre 2022 – 19 h 30
Salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul

19. Travaux d'aménagement d'une aire de jeux d'eau / Réception provisoire des travaux et libération d'une retenue contractuelle de 5% au décompte progressif n° 4

20. Support technique pour diverses activités d'ingénierie / Octroi d'un mandat

URBANISME

21. Second projet de règlement n° 92-2005-79 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les limites des zones n^{os} 526 et 514 / Adoption

22. DA-06-2022 soumise par M^e Marie-Michèle Paquette, mandataire pour le demandeur M. Éric Choquette, visant l'aliénation et l'utilisation aux fins résidentielles du lot n° 3 332 851 / Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

LOISIRS, CULTURE et VIE COMMUNAUTAIRE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

23. Complexe sportif – Piscine - Postes de surveillant-sauveteur et moniteur / Embauche

24. Complexe sportif – Système de son / Acquisition

25. Complexe sportif – Installation d'une clôture pour la génératrice / Octroi d'un contrat

26. Halte routière de Saint-Césaire – Site de glissade / Entérinement d'un contrat

27. Motion de remerciements – Implication dans Festivités du 200^e

Affaires nouvelles

Correspondances

28. Liste de correspondances

Seconde période de questions

Fin de la séance

Règlement n° 92-2005-79 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les limites des zones n°s 526 et 514.

VILLE DE SAINT-CÉSAIRE
MRC DE ROUVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC

Règlement n° 92-2005-79 modifiant le
règlement de Zonage n° 92-2005 et
amendements pour modifier les
limites des zones n°s 526 et 514

Considérant que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire a reçu une demande de modification de son règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements, afin d'y modifier l'annexe «B» intitulée «Le plan de zonage illustrant le découpage des zones sur le territoire de la Municipalité » pour y agrandir la zone n° 526, au détriment de la zone n° 514;

Considérant que l'article 113 [1°] et [2°] de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, (RLRQ c. A-19-1), prévoit que le Conseil d'une municipalité peut, à même son règlement de Zonage, diviser le territoire de la municipalité en zones;

Considérant que la modification projetée est conforme aux orientations et objectifs du règlement n° 91-2005 et amendements constituant le Plan d'urbanisme révisé de la Ville de Saint-Césaire, notamment à l'égard de son article n° 4.6 concernant l'affectation Agricole et les usages lui étant compatibles;

Considérant que ce règlement est soumis à la tenue d'une assemblée publique de consultation;

Considérant que ce règlement contient un objet susceptible d'approbation référendaire;

Considérant que ce règlement doit recevoir l'approbation du Conseil de la MRC de Rouville suite à un examen de conformité à son Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR);

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 septembre 2022;

En conséquence, il est proposé par

Et résolu d'adopter le « règlement n° 92-2005-79 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les limites des zones n°s 526 et 514 » et ledit règlement statue et décrète ce qui suit :

CHAPITRE I - DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

ARTICLE 1 – Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – Titre

Le présent règlement s'intitule « règlement n° 92-2005-79 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les limites des zones n°s 526 et 514».

Règlement n° 92-2005-79 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les limites des zones n°s 526 et 514.

ARTICLE 3 – Déclaration d'adoption

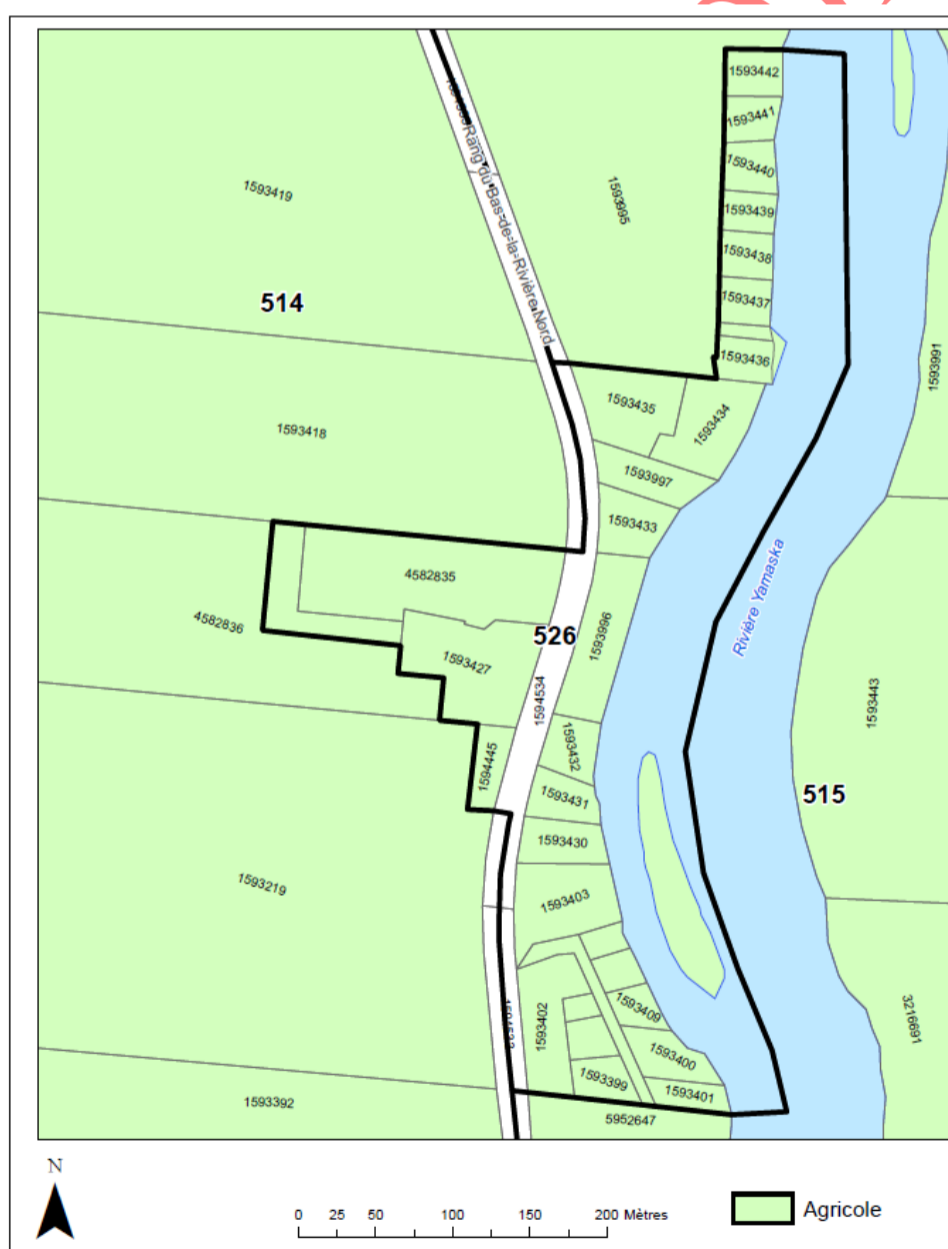
Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement, partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

CHAPITRE II - OBJET DU RÈGLEMENT

ARTICLE 4 - Modification à l'annexe B du règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements

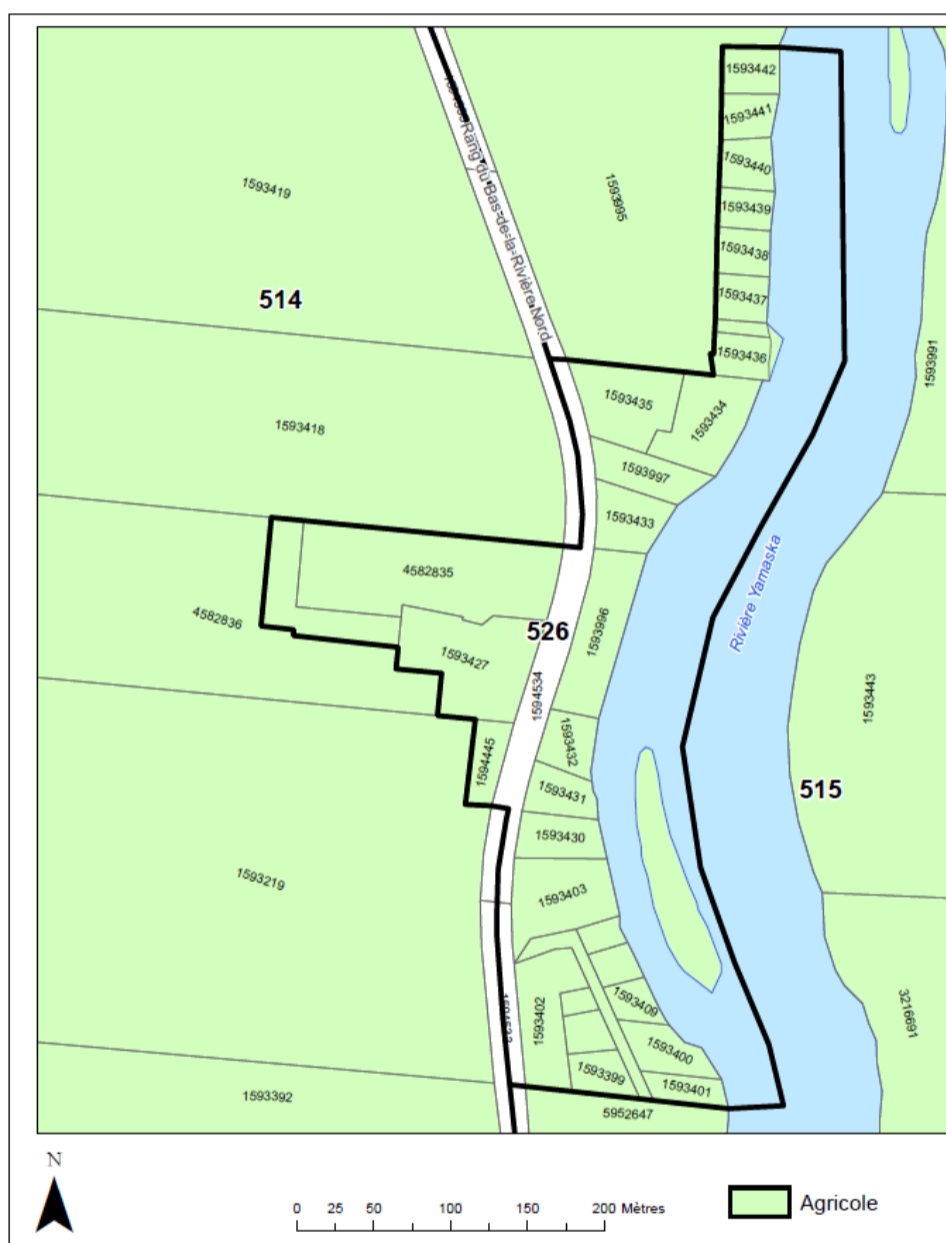
L'annexe «B» intitulée «Le plan de zonage illustrant le découpage des zones sur le territoire de la Municipalité », faisant partie intégrante du règlement de zonage n° 92-2005 et amendements, est modifié par l'agrandissement de la zone n° 526 au détriment de la zone n° 514 en y transférant une partie du lot n° 4 582 836, d'une superficie de 354 mètres carrés, tel qu'illustré aux extraits suivants.

Extrait de l'annexe B (plan de zonage) du règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements avant modification.



Règlement n° 92-2005-79 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les limites des zones n°s 526 et 514.

Extrait de l'annexe B (plan de zonage) du règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements après modification.



CHAPITRE III - DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 5 - Préséance

Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements.

Règlement n° 92-2005-79 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les limites des zones n°s 526 et 514.

ARTICLE 6 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Guy Benjamin
Maire

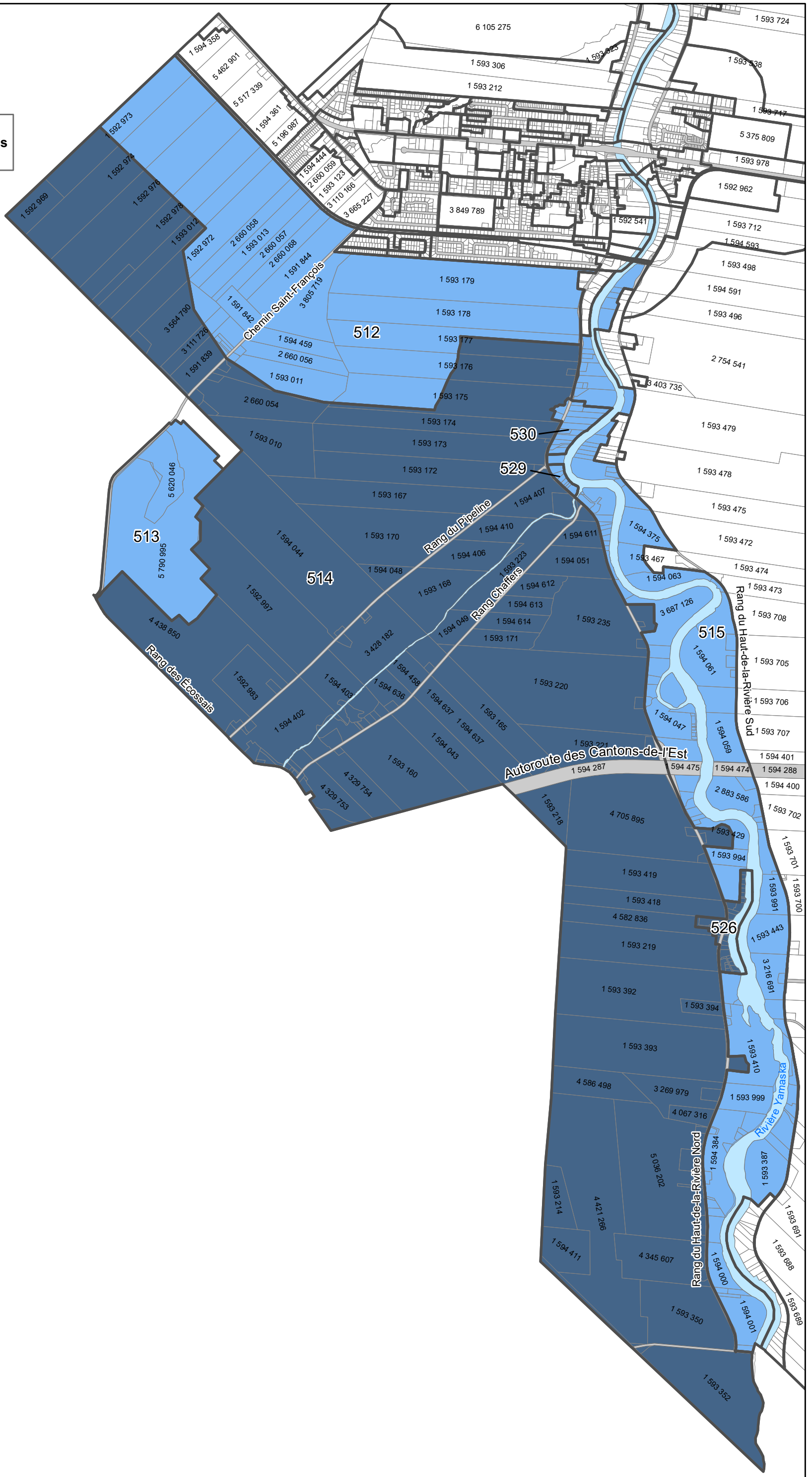
M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Transmission élus 1 ^{er} projet :	2022-09-09 et 2022-09-13
Publié sur site web :	2022-09-13
Avis de motion :	2022-09-09 sous résolution n° 2022-09-348
Adoption 1 ^{er} projet :	2022-09-13 sous résolution n° 2022-09-349
Avis public – consultation	2022-09-15
Transmission à la MRC de Rouville:	2022-09-15
Transmission élus 2 ^e projet :	2022-10-06 et 2022-10-11
Publié sur site web :	2022-10-11
Adoption 2 ^e projet :	2021-10-11 sous résolution n° 2022-10-xxx
Avis public aux PHV :	2022-10- demande (limite xx octobre 2022 – 16h)
Transmission élus :	2022-11-03 et 2022-11-08
Publié sur site web	2022-11-08
Adoption :	2022-11-08 sous résolution n° 2022-11-xxx
Transmission à la MRC de Rouville:	2022-11-xx
Certificat de conformité :	_____

Publication en conformité du règlement municipal n° 2018-260

Affiché à l'Hôtel de Ville :
Publié sur le site Web de la Ville :
En vigueur :

Règlement 92-2005-79
Plan des zones concernées
et des zones contiguës



Zones concernées
 Autres zones
 Zones contiguës
 Réseau routier

0 250 500 1 000 1 500 2 000 Mètres